



## Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale



Paris, le 5 septembre 2011

14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP

Tél. : 01.40.56.72.10

Dossier suivi par Nadine Dupuy

### Exemple de lettre aux demandeurs

Madame, Monsieur,

Ainsi que vous le savez, la loi du 22 janvier 2002 a donné mission au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) de faciliter l'accès des personnes adoptées et pupilles de l'Etat à leurs origines personnelles. Cela, à votre demande, vous a notamment permis de connaître l'identité de votre mère de naissance, et de la rencontrer.

Après plus de huit années de fonctionnement, le CNAOP souhaite connaître l'impact sur la qualité de vie des demandeurs, de leur mère de naissance ainsi que, s'ils le souhaitent, de leurs parents adoptifs, de la rencontre qui a été rendue possible par son intermédiaire. Il a ainsi décidé de confier une étude statistique en ce sens au *Laboratoire de biostatistique, d'épidémiologie et de recherche clinique de l'Université de Montpellier 1*, dirigé par le Professeur Jean-Pierre Daurès. Ce laboratoire dont la qualité des travaux est reconnue tant sur le plan national qu'international est totalement indépendant du CNAOP ainsi qu'en atteste le règlement du marché qui a été passé avec lui.

Cette recherche consiste en une mesure et une mise en comparaison de votre qualité de vie avant et après votre rencontre avec votre mère de naissance. Il sera également question de l'appréciation que vous portez sur la qualité des services apportés par le CNAOP. Le recueil des données sera effectué sous le contrôle du porteur du projet, Monsieur Michel Duyme, directeur de recherche au CNRS. La réalisation de l'étude se traduit par l'envoi aux personnes qui accepteront d'y participer d'un questionnaire à compléter.

**Il est bien évident que les données personnelles vous concernant ne peuvent être utilisées dans le cadre de cette étude sans que votre accord explicite ait été recueilli.**

Le secrétariat général du CNAOP en application de la loi du 22 janvier 2002 et de son décret d'application est seul détenteur des informations personnelles qui vous concernent. La loi lui fait obligation de protéger ces données personnelles, ce à quoi il s'est engagé en se dotant d'un enregistrement des informations en question après autorisation de la Commission Nationale Informatique et Liberté.

Votre coopération nous apparaît essentielle pour cette recherche, la première du genre à être réalisée en France. C'est pourquoi je vous adresse ce courrier pour **vous demander si vous accepteriez que votre identité, votre adresse et/ou vos numéros de téléphone soient, confidentiellement, transmis au Laboratoire**, afin que l'équipe chargée de l'étude puisse entrer en contact avec vous et vous assister le cas échéant pour compléter le questionnaire.

Nous vous précisons que votre mère de naissance sera invitée, par un courrier identique à celui-ci, à collaborer à cette étude. Sa participation, tout aussi essentielle à nos yeux, sera totalement indépendante de la votre. Néanmoins, dans l'hypothèse où vous accepteriez tous les deux de participer à l'étude, rien ne s'oppose à ce que vous vous rapprochiez pour compléter ensemble vos questionnaires respectifs.

La mesure de la qualité de vie de vos parents adoptifs pourra, si vous en êtes d'accord, aussi faire partie de cette étude. Toutefois, leur participation ne sera sollicitée que si vous le jugez opportun et que vous nous autorisez à les contacter à l'occasion de votre réponse.

Un coupon réponse accompagne ce courrier pour vous permettre de manifester votre accord ou votre désaccord à participer à cette étude.

Votre participation est facultative. Seules les personnes ayant expressément consentie à coopérer à la recherche recevront le questionnaire, support de l'étude.

Si vous acceptez de participer à cette étude, le CNAOP s'engage à garantir la totale confidentialité dans la transmission des informations vous concernant. Ainsi, votre réponse sera adressée au moyen d'une enveloppe pré affranchie, à l'adresse du Laboratoire qui les fera suivre, sans les ouvrir, au CNAOP lequel les décachètera et établira la liste des personnes participant à l'étude. Seule une réponse positive de votre part entraînera la remise des données personnelles vous concernant au Laboratoire qui les anonymisera afin de les traiter informatiquement. Au terme de cette recherche, l'ensemble des questionnaires exploités par le laboratoire seront détruits conformément aux dispositions légales en vigueur.

**L'étude réalisée ne permettra aucune identification des personnes qui y ont participé.** Ainsi le CNAOP ne connaîtra pas les réponses que vous aurez décidé d'apporter aux questionnaires et ne sera destinataire que de leurs résultats globaux qui ne permettront aucune identification des personnes qui y ont répondu.

A tout moment, vous pourrez demander au CNAOP de ne plus participer à l'étude. Il vous suffira alors d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception au CNAOP qui vous retirera de la liste de l'étude et demandera au laboratoire de détruire le questionnaire que vous aurez, le cas échéant rempli et retourné, ainsi que toutes les données, informatisées ou non, vous concernant.

Conformément à la loi informatique et liberté vous avez, en utilisant la même procédure que celle décrite ci-dessus et qui vous permet de vous retirer à tout moment de l'étude, un droit d'accès et de rectification des informations que vous aurez transmises au Laboratoire.

Nous vous invitons à nous retourner le coupon réponse ci-joint dans un délai de deux mois, soit avant le **5 novembre 2011**. Si nous n'avons pas reçu de réponse de votre part au-delà de cette date nous vous renverrons un second courrier avec un nouveau délai. Au-delà de ce nouveau délai, nous considérerons que vous refusez de participer à cette étude.

Vous avez la possibilité de m'appeler au numéro de téléphone suivant 01.40.56.72.10 si vous souhaitez obtenir toute information complémentaire avant de retourner le coupon réponse. Je ne manquerai pas de vous rappeler pour répondre à toutes vos questions. En aucun cas, je ne le ferai par courriel afin de garantir la confidentialité de ces échanges.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette lettre et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Raymond CHABROL

Secrétaire général du CNAOP